

NOTICE D'EXPLICATION – UTILISATEUR SALARIÉ

Vous devez vous connecter via le lien : https://extranet.aaa-aero.com/v2/index.php avec vos identifiants Extranet

Ceux qui n'ont jamais créé de compte Extranet

<u>Identifiant</u>: 1 lettre du prénom + nom

Mot de passe provisoire: 1 lettre du prénom + 1 lettre du nom + date de naissance (JJMMAAAA)

A la première connexion vous devez modifier votre mot de passe dans « Modifier mon profil »

Pour accéder à votre espace personnel, vous devez vous rendre sur l'onglet « Gestion des prestataions » puis « Gestion du personnel »

Vous arrivez sur l'interface de votre accueil personnel

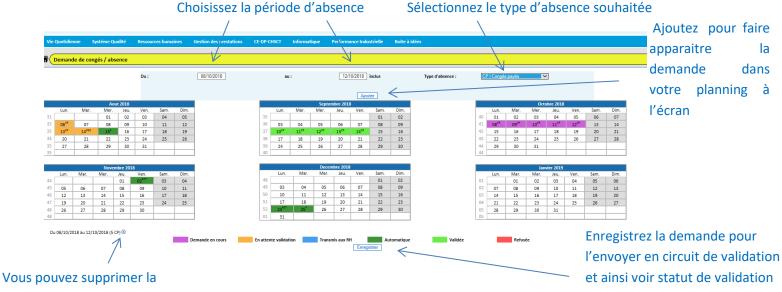


1. Vous pouvez émettre une demande

- Demande d'absence,
- Déclarer une astreinte

1.1 Vous souhaitez émettre une demande de congés : Cliquez sur l'icône

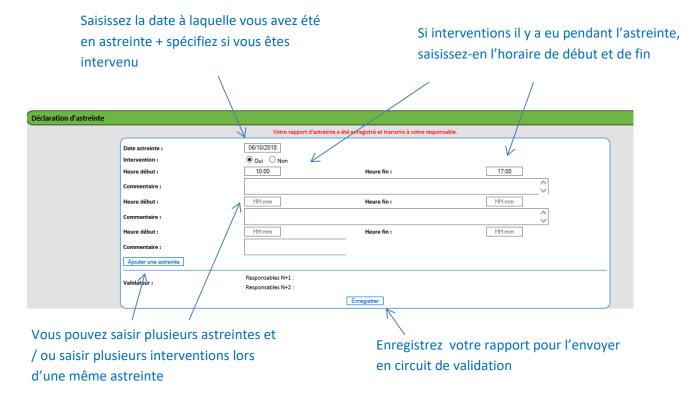




Vous pouvez supprimer la demande de congé dès lors qu'elle n'est pas enregistrée



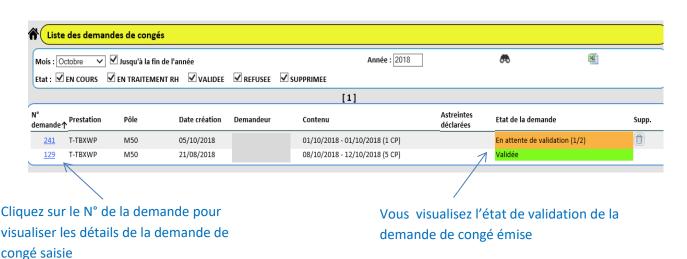
1.2 Vous souhaitez déclarer une astreinte : Cliquez sur l'icône



2. Vous pouvez suivre l'état de vos diverses demandes

2.1 Vous souhaitez suivre l'état de vos demandes de congés : Cliquez sur l'icône





2.2 Vous souhaitez suivre l'état de vos rapports d'astreintes : Cliquez sur l'icône



Vous pouvez filtrer sur le mois souhaité

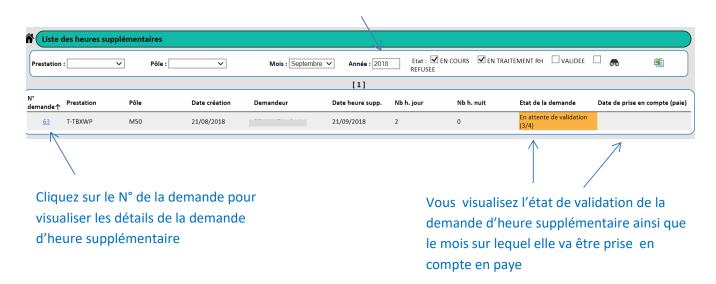


Cliquez sur le N° du rapport d'astreinte, pour visualiser les détails de la déclaration du rapport d'astreinte Vous visualisez l'état de validation du rapport d'astreinte déclaré ainsi que le mois sur lequel il est pris en compte en paye

2.3 Vous souhaitez suivre l'état de vos heures supplémentaires : Cliquez sur l'icône



Vous pouvez filtrer sur le mois souhaité





Vous visualisez clairement l'état de vos absences.

En vert : Vous avez prévenu votre manager de votre absence

En rouge : Vous n'avez pas prévenu votre manager de votre absence

Vous pouvez filtrer sur le mois souhaité



Cliquez sur le N° de la demande pour visualiser les détails saisis par le manager concernant l'absence injustifiée

Lorsque l'absence est « verte », elle peut être justifiée avec les justificatifs ci-contre

3. Vous pouvez visualiser vos visites médiales

Vous aurez la possibilité de consulter vos visites médciales effectuées chez AAA.

